



# Support technique pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique RES

## Elaboration des exigences techniques et facilitation du processus de normalisation des garanties d'origine conformément à la directive (EU) 2018/2021

ENER/C1/2019-517

# Rapport Final

**Chef de projet :**

Katrien Verwimp

**Principaux contributeurs :**

Remco Van Stein-Callenfels  
Markus Klimscheffskij  
Marko Lehtovaara  
Phil Moody  
Wouter Vanhoudt  
Frederic Barth  
Saul Pedraza  
Attila Kovacs  
Flore Belin  
Milenko Matosic  
Adam White  
Katrien Verwimp





---

## Notice

*L'information et les recommandations incluses dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'avis officiel de la Commission. La Commission ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans cette étude. La Commission, ou toute personne représentant celle-ci, dénie toute responsabilité quant à l'utilisation des informations contenues dans ce rapport.*



---

## Sommaire

1. Introduction.....	4
2. Résumé.....	5
3. Aperçu des livrables du projet .....	12

## Liste de figures

Figure 1: une approche évolutive pour le développement en cours de l'infrastructure IT des garanties d'origine, avec le support consensuel des organismes émetteurs .....	9
Figure 2: Principaux axes d'amélioration des statistiques des GO .....	10
Figure 3: principes de base pour la détermination d'un mix résiduel .....	11



---

## 1. Introduction

Le projet FaStGO s'inscrit dans le cadre de la préparation à l'entrée en vigueur de la directive (EU) 2018/2001 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. Ce projet fournit des recommandations à la DG ENER (Commission européenne) en suivant les termes de référence N° ENER/C1/2019-517 : « *Support technique pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique RES. Elaboration des exigences techniques et facilitation du processus de normalisation des garanties d'origine conformément à la directive (EU) 2018/2021* ».

Ce rapport final décrit le travail effectué par l'équipe du projet FaStGO. Ce projet pose les bases pour l'amélioration du système des garanties d'origine en Europe sur plusieurs aspects opérationnels.

Ce rapport inclut un résumé des conclusions des six tâches principales et décrit leurs livrables. Les rapports complets de ces tâches figurent en annexe. Chaque rapport peut être considéré indépendant, ce qui facilitera un futur développement sur des sujets spécifiques.

L'équipe du projet FaStGO espère que ce travail puisse être continué au sein des organisations associées à ce projet et au travers d'un dialogue constructif avec la Commission européenne.

---

## 2. Résumé

### 2.1. Tâche 1 : Cartographie des cadres de normalisation existants

L'objectif de la tâche 1 de FaStGO est d'identifier les cadres de normalisation existants qui s'appliquent aux garanties d'origine.

#### Tâche 1.1 Comparaison entre la norme EN16325 et les règles EECS et identification des principales différences

Cette tâche consiste à identifier les principales différences entre le système de certificats d'énergie européen<sup>1</sup> (EECS) et l'actuelle version de la norme EN16325. Le document de comparaison explique en détail l'impact des différences recensées. Ce travail précise également les dispositions additionnelles incluses dans les règles EECS<sup>TM</sup> et qui ne sont pas intégrées dans la version de la norme EN16325 actuelle dont la dernière version date de 2015 :

1. alors que l'actuelle norme EN16325 couvre uniquement les GO d'électricité, les règles EECS<sup>TM</sup> prévoient un système générique de certificats pour plusieurs usages et plusieurs vecteurs d'énergie, y compris des règles pour la conversion entre vecteurs énergétiques et des règles spécifiques par vecteur énergétique ;
2. les règles EECS<sup>TM</sup> contiennent des dispositions plus détaillées quant à l'immutabilité des certificats d'énergie, la sécurité électronique, ainsi qu'un cadre empêchant les doubles déclarations d'énergie liée à une même garantie d'origine et assurant une conformité avec le schéma des GO national ; et
3. les règles EECS<sup>TM</sup> fournissent un cadre de décision pour les registres (ou organismes émetteurs) ainsi qu'un cadre pour accompagner le développement du système de certification, au travers de règles qui facilitent l'efficacité des opérations (il est à noter que ces règles nécessitent une certaine flexibilité permettant de les adapter à des circonstances changeantes, ce qui n'est pas envisagé dans le cadre formel d'une norme CEN) et d'un cadre contractuel.

Les deux documents diffèrent quant au cadre relatif aux inspections des unités de production et quant au traitement de l'énergie consommée sur site par les unités de production.

#### Tâche 1.2 Comparaison entre la norme EN16325, les règles EECS, et les exigences de la directive (EU) 2018-2001 quant aux garanties d'origine

Cette tâche consiste à comparer les textes actuels de la norme EN16325 avec les dispositions de RED II. Les différences les plus importantes concernent les aspects suivants :

1. la définition des règles pour des vecteurs d'énergie autre que celui de l'électricité ;
2. les concepts de déclaration de sources d'énergie (information des consommateurs quant à la source de l'énergie qu'ils consomment) et de mix résiduel ;
3. la reconnaissance des GO émises par d'autres états membres ;

---

<sup>1</sup> *European Energy Certificate System*



4. l'information simplifiée quant aux GO émises par des petites unités de production d'énergie ; et
5. la définition de labels.

### **Tâche 1.3 Identification des principaux défis dans le management actuel du système de garanties d'origine**

La tâche 1.3 consiste à identifier les principaux défis qui existent actuellement dans le management du système des GO. Ces défis ont été regroupés en trois catégories qui sont listées ci-dessous.

1. Défis liés au design du mécanisme des GOs :
  - prévention de fraude lors de l'enregistrement des données de production et audit d'unités de production ;
  - validité – échéance des GO ;
  - information simplifiée sur les GO liées à des unités de production de faible puissance ;
  - mise en place d'un label vert à l'échelle européenne et/ou un marché premium pour les énergies renouvelables ;
  - stockage d'énergie et son lien avec les concepts de conversion de vecteur énergétique et de consommation sur site ;
  - catégorisation de différents types de gaz dans le design des systèmes de GO ;
  - conversion de vecteur énergétique : règles pour l'émission des GO issues de la conversion de vecteur énergétique ;
  - détermination des attributs de l'énergie issue d'unités de production avec des multiples sources et/ou de multiples types d'énergie produite ;
  - données à publier sur les GOs : quelle information est pertinente pour les consommateurs ;
  - empêcher le double comptage dans le cadre de la réciprocité entre GO (art. 19 de RED II) et les certificats de durabilité (art. 25-31 de RED II) ;
  - utilisation des données relatives aux GO pour des raisons autres que la déclaration d'origine – EU-ETS.
2. Défis liés au marché des GOs :
  - prévention de double déclaration de l'origine de l'énergie vendue ;
  - double déclaration ou double réception par rapport à la consommation sur site et les réseaux non-interconnectés ;
  - annulation des GO par des consommateurs multinationaux ;
  - prévention de fraude financière dans les marchés des GO ;
  - développement des marchés des GO ;
  - transactions transfrontalières des GO associées au chauffage et au refroidissement ;
  - couplage de secteur et conversion de vecteurs d'énergie => influence sur les prix dans le marché des GO pour les différents vecteurs d'énergie.
3. Défis liés à la coopération transfrontalière entre les organismes émetteurs et les autorités compétentes :
  - Utilisation du mix résiduel ;
  - infrastructure IT ;



- conformité et alignement entre les entités compétentes désignées pour l'émission des GO ;
- compléter une norme solide sur les GO par un accord flexible entre organisations émettrices ;
- alignement avec les forums de discussion des organismes émetteurs de GO sur le gaz ;
- défis auxquels les organismes émetteurs font face dans la prise de décision collective ;
- couplage sectoriel et conversion de vecteur d'énergie => supervision du processus d'émission et gestion de données entre les différentes organisations

Le retour d'une consultation publique de février 2020 a permis à l'équipe du projet de détailler les descriptions de chacun de ces défis. Ceci a permis d'améliorer les propositions dans le texte proposé pour la révision de la norme des GO dans la tâche 2 et de poser les bases pour le développement d'autres tâches.

## 2.2. Tâche 2 : spécification des exigences techniques pour la couverture élargie des GO

L'objectif de la tâche 2 est de fournir une structure documentaire et des propositions de texte pour la révision de la norme CEN – EN 16325. Cette tâche prend en compte les exigences de la directive (EU) 2018/2001 ainsi que les principaux défis du système de GO aujourd'hui. Le rapport de cette tâche est divisé en quatre parties :

Partie 1 : contient une note explicative pour la partie 2 ;

Partie 2 : développe des propositions de texte pour la révision de la norme EN16325 :

- Une première version du texte proposé par FaStGO a été publiée pour consultation le 25 mai 2020 ;
- Une deuxième version, publiée le 8 juillet 2020, fournit une mise à jour de ces propositions sur la base des résultats de la consultation ;

Partie 3 : récapitule les principales conclusions de la consultation. Cette partie contient également une section avec des recommandations à destination des décideurs, notamment sur les mesures à mettre en place pour empêcher la double déclaration, l'annulation des GO pour leur utilisation dans différents pays Européens, la traçabilité à différentes fins de l'origine des GO et la prévention de fraude à la TVA ;

Partie 4 : liste toutes les réponses à la consultation avec une brève analyse de la part de l'équipe du projet FaStGO.

Le texte proposé dans le cadre de la révision de la norme EN16325 se base sur le système européen des certificats d'énergie (EECS™). Cependant, il ne détaille pas les aspects opérationnels car ceux-ci doivent rester en dehors de la norme afin que les organismes émetteurs puissent les adapter en fonction des circonstances. Cette approche vise à assurer la mise en place de systèmes de GO fiables dans toute l'Europe en se concentrant sur l'harmonisation des éléments essentiels. Elle a l'avantage d'harmoniser les principes fondamentaux et de laisser la coordination sur les détails opérationnels au commun accord entre les organismes émetteurs.

Dans le cas où cela a été considéré pertinent, les propositions de FaStGO sur la révision de la norme EN16325 intègrent des solutions pour les défis de gestion du système



identifiés dans la tâche 1.3. Du fait du besoin de transmission d'information sur la source d'énergie et d'autres données en lien avec la conversion de vecteur énergétique, le texte proposé prévoit un système de GO générique pour des multiples vecteurs d'énergie. Etant donné que l'objectif des GO est la déclaration de la source de l'énergie aux consommateurs, et que les GO sont aussi utilisées par des acteurs autres que les fournisseurs d'énergie, la définition de déclaration est élargie au-delà des fournisseurs. Afin de fournir des informations essentielles et garantir leur qualité à un organisme émetteur qui reçoit des imports, le texte proposé prévoit la possibilité qu'un organisme émetteur demande une analyse du système des GOs dans le pays concerné lorsque la demande d'import est faite depuis un nouveau domaine.

Le projet de norme reconnaît le fait que l'émission de garanties d'origine est le début d'un processus dont la finalité est la déclaration de l'origine de l'énergie à un consommateur. Tout en laissant au cadre législatif le rôle de déterminer le « *quoi* » et le « *comment* », les propositions de texte incluent des exigences basiques à mettre en place quant aux déclarations de l'énergie consommée et la supervision du système des GO.

Afin d'assurer la confiance vis-à-vis du consommateur, le texte propose de maintenir le même périmètre de système pour l'implémentation des règles d'émission des GO et des règles de déclaration. Le texte propose également de renforcer la norme avec plusieurs exigences visant à prévenir la fraude financière dans le système des GO, en particulier vis-à-vis de la fraude intracommunautaire à l'opérateur défaillant (fraude à la TVA).

Le texte analyse le coût associé au changement du système actuel des GO de l'électricité par rapport aux souhaits de son développement pour l'intégration d'autres vecteurs d'énergie. La définition de champs optionnels pour les GO, en complément des champs obligatoires essentiels, semble être un bon compromis.

### **2.3. Tâche 3 : Elaboration des spécifications du système informatique et des exigences d'infrastructures connexes en vue des échanges transfrontaliers des GO pour tous les vecteurs d'énergie**

La tâche 3 est composée de plusieurs sous-tâches.

La tâche 3.1 établit les bases pour le reste de la tâche 3 ; la tâche 3.2 fournit un protocole de données pour le transfert de certificats d'un registre à l'autre ; le rapport de la tâche 3.3 fournit des spécifications techniques générales concernant les principaux développements en termes d'infrastructure IT tels qu'envisagés dans le rapport de la tâche 3.1 de FaStGO.

#### **Tâche 3.1 Développement d'une vision à terme de l'infrastructure IT**

Ce document vise à donner des recommandations aux états membres quant à l'architecture de l'infrastructure IT qui répond aux besoins du système des garanties d'origine (GO) proposé dans la directive sur les énergies renouvelables 2018/2001/EC (RED II). Cette architecture permet la création et l'utilisation des garanties d'origine à l'échelle nationale, ainsi que le transfert international de GO, afin de prouver aux consommateurs la provenance de l'énergie qu'ils consomment, de prévenir le double comptage et d'améliorer l'analyse des données. Plusieurs options pour la conception du système sont considérées.

Les conclusions de ce rapport sont que, dans le cadre d'un unique hub qui se connecte à plusieurs registres, une approche évolutive de l'architecture du système semble plus



appropriée. Cette approche inclurait des services qui sont proposés de manière centrale à tous les états membres et d'autres qui seraient proposés aux états membres qui en ont besoin, tandis que certains aspects qui sont par nature spécifiquement nationaux seraient maintenus à une échelle locale.

La figure ci-dessous inclut les éléments qui devraient être considérés graduellement dans une approche évolutive vers plus de centralisation. Il est recommandé que les décisions qui ont trait à la centralisation de responsabilités spécifiques soit prises de manière consensuelle entre les organismes émetteurs concernés.

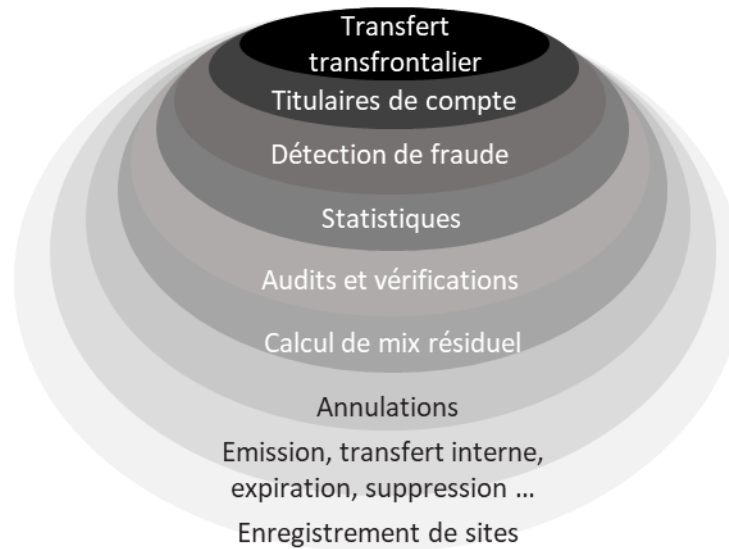


Figure 1: une approche évolutive pour le développement en cours de l'infrastructure IT des garanties d'origine, avec le support consensuel des organismes émetteurs

### Tâche 3.2 Protocole des données facilitant la gestion de certificats pour des multiples vecteurs d'énergie et des multiples usages

L'objet de cette tâche est l'implémentation des champs de données prévus dans les propositions de norme EN 16325 détaillées dans la partie 2 de la tâche 2 de FaStGO. Cette tâche détaille davantage le protocole des données spécifié dans le document annexe EECS N° 03 (HubCom). Ces champs de données permettent le transfert de GO émises pour différents vecteurs d'énergie (électricité, chauffage/refroidissement et gaz, y compris l'hydrogène).

### Tâche 3.3 Spécifications générales des besoins

Des spécifications pour étendre l'actuel hub d'interconnexion pour les registres de certificats sont fournies. Ces spécifications incluent le calcul automatique d'un mix résiduel et un service centralisé pour les annulations. En plus des besoins spécifiés pour l'extension du hub tels qu'envisagés dans la tâche 3.1, ce rapport étudie et évalue le concept technique de la transformation d'un hub d'interconnexion vers un registre multi-domaine. Enfin, un concept de management central de transaction est exploré.

## 2.4. Tâche 4 Développement de systèmes pour les statistiques de la supervision des marchés de l'UE

### Tâche 4.1 spécifications techniques des statistiques

Une consultation publique a confirmé la pertinence des statistiques d'activité du marché des GO publiées par l'Association des organismes émetteurs (AIB) et a aidé l'équipe du projet à définir les pistes d'amélioration concernant l'utilisation et le contenu des statistiques relatives aux GO. Le rapport met en évidence les opportunités de développement qui peuvent être regroupées en plusieurs catégories, comme le montre la figure suivante :

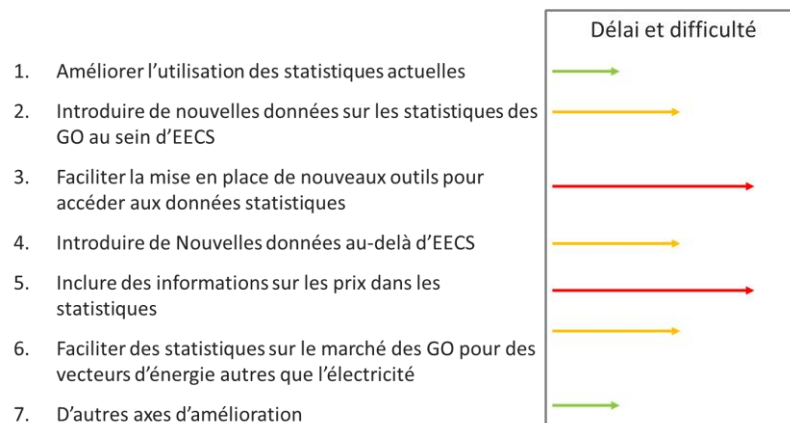


Figure 2: Principaux axes d'amélioration des statistiques des GO

Le rapport analyse la faisabilité de ces opportunités et donne des recommandations.

### Tâche 4.2 Méthodologies pour la mise à jour du calcul de mix résiduel

La première partie de la tâche 4.2 a consisté en une consultation plus large quant à la mise à jour de la méthodologie de calcul du mix résiduel pour l'électricité. Un webinaire avec une large participation, destiné principalement aux autorités compétentes en matière de supervision des déclarations d'origine, ainsi qu'une consultation écrite, ont permis à l'équipe du projet de peaufiner certains aspects du rapport. Ceci a permis à l'AIB de mettre à jour la méthode (basée sur l'émission) pour calculer le mix résiduel 2020 concernant la consommation d'électricité en 2019.

La deuxième partie de la tâche 4.2 propose une réflexion sur le mix résiduel pour le gaz, l'hydrogène et pour le chauffage et refroidissement. Cette réflexion se base sur les principes illustrés dans la figure ci-dessous :

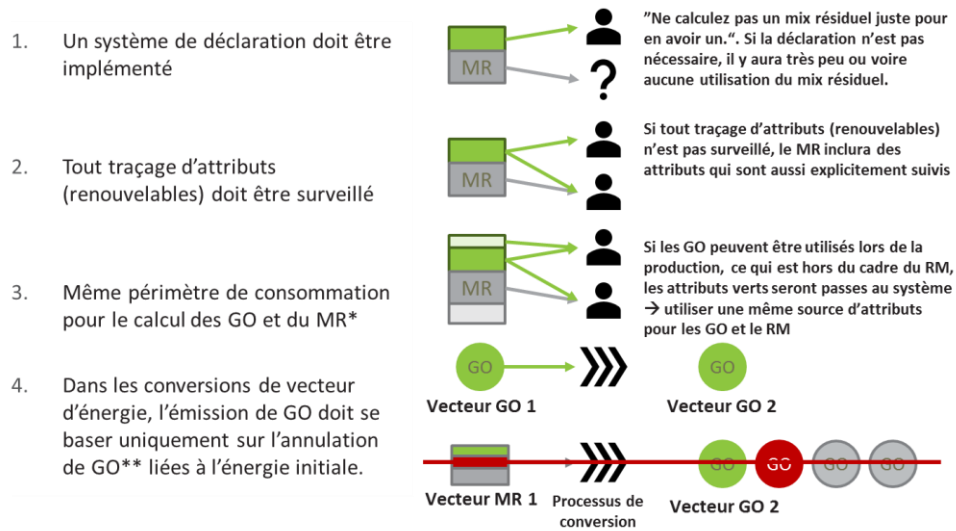


Figure 3: principes de base pour la détermination d'un mix résiduel

Bien que toutes les conditions mentionnées dans la figure ci-dessus ne soient pas remplies, à titre de solution provisoire, le rapport propose que le mix résiduel pour le gaz, pour l'hydrogène et pour le chauffage et refroidissement se compose de sources d'énergie fossile. Pour le gaz et l'hydrogène, ce mix résiduel « fossile » peut être immédiatement détaillé en tant que gaz naturel. Le rapport cartographie les besoins spécifiques des vecteurs d'énergie et propose des options pour un développement futur quand : 1) les volumes d'énergie renouvelable et des transferts transfrontaliers augmenteront ; et 2) un régime de divulgation de l'origine énergétique lié aux vecteurs d'énergie non-électriques sera mieux établi.

## 2.5. Tâche 5 Développement de méthodologies pour améliorer la prévention de la fraude financière

Le rapport issu de la tâche 5 présente les risques de fraude financière sur les marchés de GO, avec un accent particulier sur la fraude à la TVA ou la fraude intracommunautaire des opérateurs défaillant (*Missing Trader Intra Community*, MTIC). Le rapport propose une série de barrières à l'entrée pour prévenir la fraude MTIC, ainsi que des méthodes pour la détecter grâce à la surveillance des données des registres.

## 2.6. Tâche 6 Processus pour la consultation publique et l'organisation d'ateliers de travail afin de valider les livrables

Trois ateliers et quatre consultations publiques ont été organisés. Les contributions issues des échanges avec un large éventail de parties prenantes ont été intégrées tout au long du travail. Un logo, une page internet et une adresse e-mail dédiés ont permis une publicité du travail effectué. Le processus au sein du CEN a été suivi de près grâce à une coopération intense en son sein.

---

### 3. Aperçu des livrables du projet

Tous les rapports sont disponibles au lien suivant : <https://www.aib-net.org/news-events/aib-projects-and-consultations/fastgo/project-deliverables>. Ils sont également annexés à ce rapport.

#### 3.1. Tâche 1 : cartographie des cadres de normalisation existants

Le livrable est composé de 5 rapports :

1. Tâche 1.1 Comparaison entre la norme EN16325 et les règles EECS
2. Tâche 1.2 Comparaison de EN16325 et des règles EECS avec (EU) 2018-2001 sur les GO
3. Tâche 1.3 Cartographie des défis de gestion des GO
4. Tâche 1.3 Cartographie des défis de gestion des GO - Annexe 1 Consultation
5. Tâche 1.3 Cartographie des défis de gestion des GO - Annexe 2 Résultats de la consultation sur la fraude financière.

Un projet pour la tâche 1.3 a été soumis à consultation publique en février 2020.

#### 3.2. Tâche 2 : spécification des exigences techniques pour la couverture élargie des GO

Le livrable de la tâche 2 est un rapport constitué de 4 sous-rapports :

1. Partie 1 Notes explicatives (publiées le 25/05/2020)
2. Partie 2 Proposition de révision de la norme EN16325 (v1 publiée le 25/05/2020, v2 publiée le 08/07/2020)
3. Partie 3 Conclusions principales de la consultation (publiées le 08/07/2020)
4. Partie 4 Vue d'ensemble de toutes les réponses à la consultation et de la réaction FaStGO (publiée le 08/07/2020).

Le texte issu de la partie 2 a été soumis à une consultation publique en mai et juin, et la structure de la proposition de texte a été présentée lors d'un atelier de travail publique le 11 juin 2020.

#### 3.3. Tâche 3 Elaboration des spécifications du système informatique et des exigences d'infrastructures connexes en vue des échanges transfrontaliers des GO pour tous les vecteurs d'énergie

Le livrable de la tâche 3 est composé de rapports pour chacune de ses 3 sous-tâches :

1. Tâche 3.1 Développement d'une vision à terme de l'infrastructure IT
2. Tâche 3.2 Protocole des données qui facilite la gestion de certificats pour des multiples vecteurs d'énergie et des multiples usages
3. Tâche 3.3 Spécification des besoins de haut niveau

Les rapports pour les tâches 3.1 et 3.2 ont été publiés le 15 octobre 2020, tandis que le rapport correspondant à la tâche 3.3 a été publié le 3 décembre 2020.

Les structures des tâches 3.1 et 3.2 ont été présentés dans un atelier de travail public le 29 octobre 2020.

### **3.4. Tâche 4 Développement de systèmes pour les statistiques de la supervision des marchés de l'UE**

Tâche 4 a publié 2 rapports :

1. Tâche 4.1 Spécifications techniques des statistiques
2. Tâche 4.2 Méthodologies pour la mise à jour du calcul de mix résiduel

Les rapports pour les tâches 4.1 et 4.2 ont été publiés le 13 novembre 2020.

La mise à jour de la méthode de calcul du mix résiduel pour l'électricité a été soumise à consultation publique en février et mars 2020 et présentée lors d'un webinaire le 10 mars 2020.

Les structures des tâches 4.1 et 4.2 ont été présentés dans un atelier de travail publique le 29 octobre 2020.

### **3.5. Tâche 5 Développement de méthodologies pour améliorer la prévention de la fraude financière**

Le rapport de la tâche 5 a été soumis le 8 décembre 2020. Sa diffusion est restreinte aux experts pertinents sur présentation d'une demande motivée.

### **3.6. Tâche 6 Processus pour la consultation publique et l'organisation d'ateliers de travail afin de valider les livrables**

Le travail réalisé pour la tâche 6 consiste en :

- Rapport sur la stratégie des parties prenantes, soumis en février 2020.
- Consultations publiques :
  - Tâche 1.3 Vue d'ensemble des défis de gestion des GO (février 2020)
  - Tâche 2 Proposition de texte pour EN16325 (mai-juin 2020)
  - Tâche 4.1 Rapports statistiques (septembre 2020)
  - Tâche 4.2 Mise à jour de la méthode pour le mix résiduel (mars 2020).
- Ateliers de travail public :
  - Webinaire FaStGO sur la méthodologie de calcul du mix résiduel le 10 mars 2020
  - Les présentations et enregistrements sont disponibles au lien suivant <https://www.aib-net.org/news-events/aib-projects-and-consultations/fastgo/residual-mix-webinar-march-2020>
  - Webinaire FaStGO le 11 juin 2020 : présentation de la proposition de révision de la norme EN16325 sur les garanties d'origine (tâche 2)
    - Le programme, les présentations et les enregistrements sont disponibles au lien suivant <https://www.aib-net.org/news-events/aib-projects-and-consultations/fastgo/stakeholder-webinar-june-2020>
    - 204 participants inscrits, 163 participants en temps réel



- 
- Webinaire FaStGO le 29 octobre 2020
    - Présentation des tâches 3.1 et 3.2 (Développement d'une vision à terme de l'infrastructure IT et Protocole des données pour les transferts transfrontaliers), 4.1 (Spécifications techniques des statistiques), 4.2 (mix résiduel pour le gaz, l'hydrogène, le chauffage et le refroidissement)
    - Le programme, les présentations et les enregistrements sont disponibles au lien suivant <https://www.aib-net.org/news-events/aib-projects-and-consultations/fastgo/stakeholder-webinar-october-2020>.
  - Le suivi des travaux du CEN et l'apport de conseils techniques sur les implications des propositions ont été présentés dans le JTC14 WG5 :
    - Participation aux réunions hebdomadaires des équipes de projet GO, électricité, gaz d'hydrocarbures, hydrogène et chauffage et refroidissement
    - Participation aux réunions du comité directeur
    - Participation aux réunions du groupe de travail plénier 5
  - Présentations aux parties prenantes du processus CEN et FASTGO :
    - Masterclass sur les GO au sein d'Eurogas
    - Réunion avec les membres d'EFET
    - Ateliers de travail à l'AIB
    - Présentation à RECS International.
  - Dialogue continu avec les parties prenantes et groupes de parties prenantes, incluant :
    - *Entsog Prime Movers Group* sur la thématique des GO du gaz
    - Groupe sur la standardisation d'Ergar
    - Unité EECS, unité Systèmes d'information et groupe Schéma gaz de l'AIB
    - Consultation de DG Climat au sujet des exigences pour les GO en vue de faciliter l'EU-ETS et leçons tirées de la centralisation du registre informatique pour l'EU-ETS
    - Parties prenantes et experts individuels.
  - Configuration d'une adresse e-mail [fastgo@aib-net.org](mailto:fastgo@aib-net.org) et d'une liste de diffusion avec plus de 300 destinataires sur les mises à jour des travaux de FaStGO.
  - Mise en place d'une page web dédiée au projet FaStGO avec des informations accessibles au public : <https://www.aib-net.org/news-events/aib-projects-and-consultations/fastgo>.
  - Messages réguliers sur la page linked-In de l'AIB (<https://www.linkedin.com/company/aib---association-of-issuing-bodies/>), du chef de projet et des organisations participantes au projet avec les mises à jour sur travail de FaStGO et les invitations à participer aux consultations et ateliers de travail.